

Ecrit par le 15 février 2026

# Les maires de Vaucluse veulent défendre le modèle français de sécurité civile



**Dans un courrier adressé à Gérald Darmanin, l'AMV (Association des maires de Vaucluse) vient d'interpeller le ministre de l'Intérieur sur la nécessité d'engager une réflexion sur les difficultés que connaît notre modèle de sécurité civile, notamment, suite à cette saison de feux de forêts.**

« Nous avons été sollicités par la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) concernant les difficultés que connaît notre modèle de sécurité civile notamment suite à cette saison feux de forêts, expliquent Jean-François Lovisolo et Pierre Gonzalvez, les deux co-présidents de l'AMV. Au travers de cet échange il nous apparaît désormais l'impérieuse nécessité d'engager rapidement une réflexion de fond sur cette problématique afin de garantir l'efficacité de la stratégie française de lutte contre les risques et catastrophes. »

## Exonérer la taxe carburant pour le Sdis

« Pour ce faire, en tant qu'élus, nous soutenons les propositions de la Fédération nationale des sapeurs-

Ecrit par le 15 février 2026

pompiers de France et, au nom de l'Association des maires de Vaucluse, nous nous permettons d'appuyer quelques propositions qui pourraient être mises en œuvre rapidement :

- La création d'un ministère de la protection civile et des situations d'urgence ou à minima un secrétariat d'Etat ;
- La possibilité d'exonérer de la 'taxe carburant' les hydrocarbures à destination du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) ;
- La répartition plus juste et claire de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance ;
- Le soutien pour la mise en œuvre de mesures afin de pérenniser et développer l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires avec pour objectif de recruter 50 000 pompiers volontaires prochainement.

Nous souhaiterions que vous souteniez cette démarche au sein des différentes instances nationales et européennes pour garantir la préservation de notre modèle de sécurité civile qui repose à 80% sur le volontariat. »

Particulièrement mobilisée sur les problématiques des sapeurs-pompiers, l'AMV s'était déjà adressée au Gouvernement en avril 2021 afin de l'alerter sur [les conséquences de la directive européenne](#) sur le statut des sapeurs-pompiers volontaires.

## L'AMV et les Restos du cœur s'engagent pour les plus démunis

Ecrit par le 15 février 2026



**Jean-François Lovisolo et Pierre Gonzalvez, coprésidents de l'Association des maires de Vaucluse et Bernard Magron, président de l'association des Restos du cœur de Vaucluse, viennent de signer une convention de partenariat.**

Cette dernière scelle leur démarche conjointe pour venir en aide aux plus démunis et lutter contre la précarité et l'exclusion. Forts de 760 bénévoles, les Restos du cœur de Vaucluse ont accueilli lors de la dernière campagne d'hiver 14 000 personnes et servi plus 2 100 000 de repas à partir de son entrepôt de Saint Chamand à Avignon et de son dépôt à Orange.

Environ 1100 tonnes de produits issus de la ramasse ont été collectés auprès des supermarchés et grandes surfaces ainsi qu'àuprès des producteurs de Vaucluse. Lors de la dernière collecte nationale de mars 2021, 116 tonnes ont été collectées en Vaucluse dans les moyennes et grandes surfaces. Une charte de coopération a été signée le 5 juillet 2021 par les présidents de ces deux associations nationales visant à préciser les objectifs partagés entre l'AMF et les Restos du cœur et faciliter le dialogue au niveau local.

Ecrit par le 15 février 2026

L'Association départementale de Vaucluse souhaite ainsi consolider le partenariat avec l'Association des maires de Vaucluse (AMV) ainsi qu'avec les communes et intercommunalités, notamment celles d'implantation de ses centres, qui, par leurs compétences et leur proximité, sont les premiers interlocuteurs institutionnels des Restos du cœur.



Signature de la convention entre l'AMV et les Restos du cœur Vaucluse. Crédit photo: AMV

## Quelles actions ?

Le partenariat entend favoriser le dialogue au niveau local, dans l'objectif de promouvoir des actions d'inclusion, dans le respect des compétences des communes et intercommunalités et de l'indépendance de l'association départementale des Restos du cœur.

La charte encourage également à la diffusion par les communes et les intercommunalités d'informations concernant les activités des Restos du cœur de Vaucluse, afin d'informer le plus grand nombre (horaires

Ecrit par le 15 février 2026

d'ouverture des centres, activités proposées, déménagement d'un centre...). Egalement parmi les actions à développer, la recherche de locaux adaptés aux activités des Restos du cœur et à l'application des mesures sanitaires en vigueur, par les communes et intercommunalités.

Enfin, le partenariat vise à mettre en relation les Restos du cœur avec des producteurs locaux, et promouvoir auprès des collectivités locales le subventionnement direct de denrées alimentaires produites sur le territoire donné. L'objectif étant de fournir aux Restos du cœur de Vaucluse des repas de qualité, et de permettre aux producteurs locaux de participer à l'action solidaire de l'association.

## Les maires de Vaucluse soutiennent les radios locales



Suite au projet de 'plan de sauvegarde' du groupe médias Lagardère concernant Virgin Radio et RFM, l'AMV (Association des maires de Vaucluse) vient d'adopter une motion visant à soutenir les antennes locales de ces deux stations.

Dans un courrier adressé à Maistre Roch-Olivier, président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA), les deux co-présidents de l'AMV, Jean-François Lovisolo et Pierre Gonzalvez rappellent que « si ce plan est mis en place, cela aboutirait à la fermeture de 30 radios locales sur les 71 que comportent les deux

Ecrit par le 15 février 2026

réseaux. 26 locales de Virgin Radio et 4 de RFM seraient concernées, avec la suppression de 30 postes de journalistes et de 4 animateurs ».

### La défense d'une information locale de qualité

Les maires de la Tour d'Aigues et de l'Isle-sur-la-Sorgue insistent également sur le fait que « le groupe Lagardère risque de supprimer des postes sur le département de Vaucluse, donc une suppression d'emplois et un éloignement de l'information sur les ondes radios. Les élus vauclusiens ont décidé d'apporter leur soutien aux salariés de ces radios locales. Nous souhaiterions que vous examiniez la validité du plan de Sauvegarde de l'emploi au regard de la nécessaire préservation d'une information locale de qualité. »

Selon les syndicats, la direction des deux radios justifie ce projet par évoque une baisse globale de l'écoute des radios. Un argument réfuté dans le Vaucluse où Virgin radio Avignon serait bénéficiaire.

## Les maires de Vaucluse interpellent le ministre de l'Agriculture au nom des producteurs de cerises



Suite à l'[épisode de gel](#) qui a durement touché les producteurs de cerises, [Jean-François](#)

Ecrit par le 15 février 2026

**Lovisolo et Pierre Gonzalvez, coprésidents de l'Association des maires de Vaucluse, ont adressé un courrier à Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture. En cause ? La politique en vigueur au sein des centrales d'achat.**

Une rencontre organisée en amont avec les producteurs de cerises à Cabrières d'Aigues a mis en lumière les revendications majeures de la profession. « Les exploitations arboricoles et viticoles ont été fortement impactées par les épisodes de gel du mois d'avril, les productions sont faibles notamment pour la cerise. Nous aurions pu nous attendre à une flambée des prix du fait de la rareté des produits mais c'est loin d'être le cas. Pire, les centrales d'achat ne jouent pas le jeu et ne commercialisent même pas le solde de la production. Nous pensons que les pouvoirs publics doivent rappeler ces centrales d'achat à la raison et qu'elles accompagnent les producteurs de notre département, ceci afin de participer à un effort de solidarité nationale, pour accompagner ces exploitations qui ont traversé une période difficile. »

L.M.

## AMV : Enedis et les maires de Vaucluse main dans la main

Ecrit par le 15 février 2026



L'Association des maires de Vaucluse (AMV84) et Enedis Vaucluse viennent de signer une convention de partenariat afin de « renforcer les relations de proximité tout en œuvrant ensemble en faveur de la transition écologique ».

Pour Enedis, gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité dans le département, cette collaboration vise à poursuivre sa démarche d'accompagnement des territoires.

« Chaque commune du Vaucluse continuera d'être accompagnée par un Interlocuteur dédié d'Enedis, ayant un rôle de facilitateur et qui transmettra conseils et propositions de services adaptés aux collectivités, explique Sébastien Quiminal, nouveau directeur d'Enedis Vaucluse. Enedis assurera également l'information des élus via l'AMV autour du réseau public de distribution d'électricité et de son modèle concessif. Plus spécifiquement, les informations pourront porter sur la mobilité électrique, les offres pour les collectivités ou les canaux numériques mis à disposition par Enedis. »

### Le quotidien des communes

« Enedis c'est le quotidien des communes et des élus comme avec 'le correspondant tempête', complète Jean-François Lovisolo co-président de l'AMV. Cela permet ainsi de réagir quelle que soit la taille de la

Ecrit par le 15 février 2026

commune. L'AMV reste très attachée à ce traitement équitables.

« Nous œuvrons pour une relation de proximité avec les élus et s'attache à améliorer en permanence le service rendu aux collectivités et à leurs administrés », confirme le directeur d'Enedis Vaucluse qui apporte par ailleurs un soutien financier l'Association des maires de Vaucluse.

### Partage d'expérience et des compétences

Cette convention va donc permettre aux adhérents de l'AMV de disposer de l'accompagnement d'Enedis en matière de savoir-faire environnemental.

« Nous nous engageons au plus près des territoires pour accompagner les transformations comportementales et environnementales en France et proposer des solutions adaptées aux attentes de chacun pour accélérer la transition écologique », rappelle Sébastien Quiminal.

A ce titre, Enedis dispose ainsi d'une grande expérience en matière d'aléa climatique, de mobilité avec les bornes de recharge ainsi que d'utilisation d'une flotte de véhicule électrique. « Nous avons développé une vraie compétence en la matière puisque nous disposons de la 2<sup>e</sup> flotte de France après la Poste » rappelle le directeur d'Enedis Vaucluse.

« Nous envisageons d'ailleurs prochainement des formations des élus sur ces thématiques », annonce Jean-François Lovisolo.

---

## Covid-19 : les maires de Vaucluse souhaitent que les pompiers volontaires puissent être aussi vaccinés

Ecrit par le 15 février 2026



Alors qu'une campagne de vaccination a été réalisée début janvier pour [une trentaine de sapeurs-pompiers actifs âgés de plus de 50 ans du Service départemental d'incendie et de secours de Vaucluse \(SDIS 84\)](#), Jean-François Lovisolo et Pierre Gonzalvez coprésidents de l'Association des maires de Vaucluse (AMV) viennent de solliciter le préfet de Vaucluse afin que les pompiers volontaires puisse aussi bénéficier de ce traitement préventif.

Le maire de La Tour-d'Aigues et celui l'Isle-sur-la-Sorgue souhaitent ainsi attirer l'attention sur la situation de ces sapeurs-pompiers volontaires qui oeuvrent au quotidien dans « nos territoires ruraux et péri-urbains au sein du SDIS aux côtés des sapeurs-pompiers professionnels pour répondre à des situations de détresse. »

### **Aussi en 1<sup>re</sup> ligne depuis 1 an**

« Depuis un an, et l'émergence de cette pandémie, ils sont placés en première ligne, poursuivent les deux coprésidents. Ils doivent répondre à des situations d'urgence au contact de la population, et le risque de contamination n'est pas à négliger. Nous sollicitons donc l'examen de la possibilité de faire bénéficier en priorité aux sapeurs-pompiers volontaires et professionnels de doses de vaccin. Nous savons qu'ils sont contingentés mais l'action quotidienne de ces agents au service de la collectivité mérite amplement le choix de cette priorité. »

Ecrit par le 15 février 2026

Sous réserve de la disponibilité des doses, cette vaccination pourrait être organisée rapidement selon l'AMV.

## Vaccination : les maires de la région veulent montrer l'exemple



Les 6 représentants des Unions départementales des maires de la région viennent de rencontrer Renaud Muselier, le président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur. A cette occasion, l'ensemble de ces élus locaux, dont [Jean-François Lovisolo](#) et [Pierre Gonzalvez](#), coprésidents de l'AMV 84 ([Association des maires de Vaucluse](#)) et respectivement maires de la Tour d'Aigues et de l'Isle-sur-la-Sorgue, ont

Ecrit par le 15 février 2026

évoqué leur volonté d'apporter leur connaissance du territoire afin de faciliter et accélérer la campagne de vaccination qui démarre. Symbole de cette mobilisation, ces derniers se sont aussi déclarés prêts à se faire vacciner afin de montrer l'exemple. A ce titre, c'est d'ailleurs demain matin que Renaud Muselier se fera vacciner contre le Covid-19. Le président de la Région Sud bénéficiant de cette première injection en tant que personnel soignant de plus de 50 ans.

### **La relance évoquée aussi**

Par ailleurs, cette réunion de travail a aussi été l'occasion de 'plancher' sur la mise en place du Contrat d'avenir Etat-Région 2021-2027. Le principe ? Détailler le mode d'emploi et la méthode de travail avec laquelle les projets seront retenus dans les semaines et les mois à venir afin que la Région et les communes puissent solliciter des dotations de ce contrat doté de 5,1 milliards d'euros pour l'ensemble du pays. L'objectif étant de préparer au mieux la relance économique et sociale du territoire.

## **Commerce de proximité : l'Association des maires de Vaucluse interpelle le premier ministre**

Ecrit par le 15 février 2026



**Face à l'incompréhension de nombreux commerçants vauclusiens suscitée par les mesures de fermeture visant leur activité, l'Association des maires de Vaucluse (AMV 84) vient d'écrire une lettre au premier ministre Jean Castex lui demandant de revoir les critères ayant conduit à distinguer les commerces de première nécessité.**

A la suite de l'allocution d'Emmanuel Macron le 28 octobre dernier, Jean-François Lovisolo et Pierre Gonzalvez, les deux présidents de l'AMV 84, ont souhaité interpeller le gouvernement sur les critères de distinction des commerces de première nécessité.

Des critères qui sont « à l'évidence difficiles à justifier au regard de l'application qui en est faite concrètement. Certains commerces comme les librairies ou les salons de coiffure pourraient relever des services de première nécessité. Surtout, que les règles sanitaires sont plus souvent respectées dans ces lieux (maximum 2 personnes, désinfection entre 2 clients...) que dans les grandes enseignes... » détaille le courrier.

Pointant du doigt les grandes surfaces qui « aujourd'hui vendent tout pendant que leurs concurrents (petits commerces de proximité) ont leur rideau baissé », les deux co-présidents appellent le premier ministre « à revoir rapidement la définition de commerce de première nécessité et de l'élargir, dès lors

Ecrit par le 15 février 2026

que les conditions de sécurité sanitaire permettent de préserver la santé des commerçants, de leurs salariés et de leurs clients. »

## Inondations dans le 06 : les maires du 84 sur tous les fronts de la solidarité



Après avoir accordé une première aide exceptionnelle d'un montant de [5 000 € aux communes du Gard](#) frappées par les inondations de la fin du mois de septembre, l'Association des maires de Vaucluse (AMV)

Ecrit par le 15 février 2026

a, malheureusement, tenu à témoigner à nouveau sa solidarité aux habitants d'autres communes durement frappées par d'autres aléas climatiques.

Ainsi, l'AMV, co-présidée par Jean-François Lovisolo, maire de la Tour d'Aigues, et Pierre Gonzalvez, maire de l'Isle-sur-la-Sorgue, apporte maintenant son soutien aux communes des Alpes-Maritimes inondées après le passage de la tempête Alex dans la soirée du 2 octobre

« L'AMV, sensible aux dégâts qui touchent les personnes et les biens, explique les responsables de l'association d'élus, a décidé d'allouer une première aide exceptionnelle d'un montant de 5 000 € à destination des communes les plus durement touchées. »